

**Bureau du
vérificateur général du Canada**

**Budget des dépenses
2003-2004**

**Rapport sur les
plans et les priorités**

Approuvé

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre

le service des Communications

Bureau du vérificateur général du Canada

240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1 888 761-5953 (sans frais)

Télécopieur : (613) 957-0474

Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Section I - Messages	1
Message de la vérificatrice générale	1
Déclaration de la direction	3
Section II - Raison d'être	5
Notre vision	5
Nos valeurs	5
Section III - Survol de la planification	7
Lois habilitantes	7
Secteur d'activité : vérification législative	7
Enjeux stratégiques	8
Le rôle du vérificateur et l'indépendance	8
Mécanisme de financement	8
Risques et enjeux externes	9
Section IV - Plans et priorités	11
Résultat stratégique	11
Plans et priorités	11
1. Faire rapport plus efficacement	13
2. Faire progresser les cinq secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale	17
3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification	19
4. Améliorer notre milieu de travail	20
5. Devenir plus efficaces	20
Partenaires principaux et liens	21
Section V - Organisation	25
Responsabilisation et secteur d'activité	25
Dépenses prévues	26
Section VI - Annexes	29
Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert	29
Annexe 2 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	29
Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004	30
Annexe 4 : Chaîne des résultats	31
Renvois à des sites Web	32

Section I - Messages

Message de la vérificatrice générale



Sheila Fraser
Vérificatrice générale
du Canada

Photo par Michael Bedford

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les plans et les priorités du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice 2003–2004.

On m'appelle souvent le « chien de garde » du gouvernement, mais c'est au Parlement qu'incombe, en fait, le rôle de surveiller le gouvernement.

Le vérificateur général a le mandat de vérifier les activités gouvernementales et de fournir une information qui aide le Parlement à obliger le gouvernement, ainsi que ses ministères et organismes, à rendre compte de leur intendance des fonds publics, de leur gestion des biens publics et de l'exercice des pouvoirs publics qui leur sont conférés. Le Bureau signale aux parlementaires les questions importantes touchant la gestion de la politique publique fédérale.

Nos vérifications de l'optimisation des ressources permettent de déterminer des façons d'aider le gouvernement à améliorer son économie, son efficacité, son efficacité et sa performance environnementale. Le fait de constater qu'il y a encore place à l'amélioration ne signifie pas toujours que le gouvernement s'acquitte mal de sa tâche, mais simplement qu'il peut faire mieux.

Pour qu'il y ait reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens, les processus du gouvernement fédéral doivent être transparents, tout comme ceux de la vérification du gouvernement. Pour faire un bon travail, nous devons être crédibles; pour être crédibles, nous devons être indépendants.

En tant que vérificatrice de l'administration fédérale, je crois que les mécanismes mis en place pour assurer l'indépendance de mon bureau sont, dans l'ensemble, assez solides. Mais en même temps, tout comme mon prédécesseur, Denis Desautels, je crois que nous devons protéger activement l'indépendance du Bureau.

Nous abordons l'exercice 2003–2004 avec un nouveau plan stratégique solidement établi qui décrit la vision, l'ensemble de valeurs et les cinq secteurs stratégiques qui orientent nos travaux. Ils sont résumés dans le présent rapport.

En 2003–2004, nous continuerons d'insister sur le maintien et l'amélioration de la qualité de nos travaux. En 2001–2002, nous avons commencé à investir considérablement dans la modernisation de notre pratique de vérification comptable, en introduisant de nouvelles méthodes, de nouvelles pratiques de travail en équipe et de nouveaux outils informatiques.

Nous avons poursuivi la modernisation et la formation tout au long de 2002 et jusqu'en 2003. Nous nous attendons à ce que nos méthodes améliorées soient appliquées quotidiennement et à ce qu'elles portent des fruits en 2003–2004.

En 2003, nous planifierons un examen externe de notre pratique de vérification de l'optimisation des ressources. Cet examen nous fournira une assurance indépendante que le Bureau effectue ce type de vérification conformément aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau en vigueur.

Cette assurance indépendante nous donnera une information utile pour améliorer notre pratique de vérification. Elle sera aussi utile à ceux qui, à l'instar des membres du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, se sont intéressés à nos processus et se sont souciés de la qualité de nos travaux.

En 2003–2004, nous continuerons également d'améliorer la qualité de notre milieu de travail, car nos ressources humaines constituent l'essence même de notre efficacité et de nos réalisations. En 2002-2003, nous avons mené un sondage sur la satisfaction des employés qui nous a permis de déterminer des aspects à améliorer. En 2003–2004, nous examinerons les recommandations de changement qui ont été soumises par un comité d'employés, et nous ferons les interventions nécessaires.

Tous ces projets, combinés à nos produits de vérification comptable et de l'optimisation des ressources, constituent un ambitieux plan de travail pour 2003–2004. Je suis convaincue que nous pourrons le réaliser grâce à l'appui de notre personnel dévoué qui assure l'excellence continue du Bureau.

En 2003, le Bureau célébrera le 125^e anniversaire de la nomination du premier vérificateur général du Canada indépendant, nomination qui est entrée en vigueur le 1^{er} août 1878. Cet anniversaire sera commémoré notamment par deux activités spéciales qui permettront de célébrer nos réalisations avec le personnel actuel et d'anciens employés, des représentants d'autres bureaux de vérification législative et des parlementaires. Nous rappellerons de plus au public canadien comment nous aidons le Parlement à obliger le gouvernement à rendre des comptes.

En 125 ans, notre rôle et notre façon de le remplir ont beaucoup changé, mais un fait demeure aussi vrai aujourd'hui qu'à nos débuts : le Parlement a le droit d'exiger que le gouvernement le tienne pleinement informé et le droit de compter sur le vérificateur général pour obtenir l'assurance que l'information qu'il reçoit est fiable.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA
18 février 2003

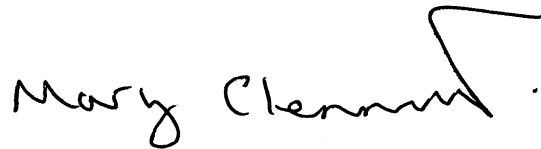
Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003–2004 du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités de 2003–2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités du Bureau.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion du Bureau.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



Mary Clennett, CA
Agente financière supérieure

18 février 2003

Section II - Raison d'être

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion :

- d'un gouvernement responsable,
- d'une fonction publique intègre et efficace,
- d'une bonne gouvernance,
- du développement durable,
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada.

Nous le faisons :

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence.

Nos valeurs

Nos six valeurs guident notre travail et notre conduite.



Servir l'intérêt public

Milieu de travail respectueux

Indépendance et objectivité

Honnêteté et intégrité

Engagement envers l'excellence

Donner l'exemple

Section III - Survol de la planification

Lois habilitantes

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités dont des organisations internationales.

Nous nous distinguons des ministères et des organismes en ce que nous sommes indépendants du gouvernement et que nous faisons directement rapport au Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux sur nos dépenses et le recrutement de notre personnel, ainsi qu'un mandat de dix ans pour le vérificateur général, assurent notre indépendance.

Secteur d'activité : vérification législative

L'objectif du secteur d'activité du Bureau est de fournir des données de vérification et d'autres données pertinentes au Parlement et aux assemblées législatives des administrations territoriales aux fins de leur examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement. Le vérificateur général fournit au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens des réponses aux questions suivantes.

Composantes de la vérification législative ¹	Questions
Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Les ministères et les organismes exécutent-ils leurs programmes de manière économique et efficiente, avec le souci de leur impact sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité de ses programmes? La loi est-elle respectée et le Trésor public est-il protégé?
Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale conformément aux conventions comptables applicables?
Vérifications comptables des sociétés d'État, des territoires et d'autres entités	Les sociétés d'État, les territoires et les autres entités présentent-ils fidèlement leur information financière conformément aux normes comptables applicables? Se conforment-ils aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace?

Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	Dans quelle mesure les ministères et les organismes ont-ils atteint les objectifs et mis en œuvre les plans d'action énoncés dans leur stratégie de développement durable? Les ministres répondent-ils aux pétitions en matière d'environnement, comme ils sont tenus de le faire?
Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Les Agences présentent-elles l'information sur le rendement de façon fiable et juste?

1 Ces composantes sont expliquées plus en détail dans les articles 5, 6, 7 et 23 de la *Loi sur le vérificateur général* et dans la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans tous nos travaux, nous considérons aussi la conformité aux autorisations.

Enjeux stratégiques

Le rôle du vérificateur et l'indépendance

Récemment, les scandales financiers touchant des sociétés privées ont soulevé plusieurs questions quant au rôle et à l'indépendance du vérificateur. En tant que vérificatrice de l'administration fédérale, je crois que les mécanismes en place pour assurer l'indépendance du Bureau sont, dans l'ensemble, assez solides.

- Le vérificateur général est nommé pour une période de dix ans, non renouvelable.
- Le vérificateur général présente ses conclusions directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Le vérificateur général peut demander au gouvernement toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de son mandat.
- Pour se financer, le Bureau ne compte pas sur la facturation de ses services de vérification des ministères, des organismes et des sociétés d'État puisqu'il reçoit des crédits parlementaires.

Mécanisme de financement

Le niveau approprié de financement du Bureau doit être déterminé objectivement, sans que les organisations vérifiées puissent influencer les décisions à ce sujet. Le processus actuel de détermination de notre niveau de financement n'est pas suffisamment indépendant et impartial pour garantir que notre budget est suffisant pour répondre aux attentes du Parlement.

Nous avons des discussions avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à propos d'autres mécanismes qui serviraient à combler les besoins en financement du Bureau pour les années à venir. Actuellement, à l'instar de presque tous les ministères et organismes fédéraux, nous négocions notre budget avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor. Cela n'a pas encore posé de problème, mais comme c'est une question de principe, cette situation devrait être corrigée de sorte qu'une influence, réelle ou perçue, ne puisse être exercée. Un tel processus devrait établir un équilibre entre l'indépendance du vérificateur général et l'examen justifié de nos dépenses.



Risques et enjeux externes

Le contexte de notre cadre de planification stratégique est issu de notre analyse de la gestion des risques. Nous avons recensé un certain nombre de risques d'entreprise externes et nous en tenons compte lorsque nous élaborons nos plans et priorités, comme il est décrit à la section IV.

Risques d'entreprise externes, incidence sur les travaux, et stratégies		
Risques	Incidence	Stratégies
<p>Érosion du contrôle parlementaire - Le gouvernement crée des organisations au moyen de nouveaux mécanismes de gouvernance ainsi que de structures redditionnelles pouvant limiter la nature et l'étendue du contrôle parlementaire.</p>	<p>D'importantes sommes d'argent sont transférées à des organisations sans que l'on ait recours à des mécanismes redditionnels appropriés.</p>	<p>Nous continuerons de faire connaître au Parlement et aux fonctionnaires nos vues sur le risque d'affaiblissement de la reddition de comptes à l'égard des fonds publics.</p>
<p>Décentralisation de la comptabilité au gouvernement - L'introduction par le gouvernement de la Stratégie d'information financière, y compris de la comptabilité d'exercice intégrale décentralisée, a créé d'énormes difficultés pour les ministères et les organismes.</p>	<p>L'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie a beaucoup fait augmenter les travaux de vérification. Nous devons évaluer l'environnement de contrôle des ministères. De plus, il se peut qu'on nous demande de vérifier les états financiers des ministères.</p>	<p>Nous avons examiné l'incidence de la vérification des états financiers ministériels et nous nous sommes dotés de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour faire des vérifications plus efficaces. Nous évaluerons les effets éventuels sur nos ressources si on nous demandait de vérifier les états financiers ministériels.</p>
<p>Changements technologiques - Les changements technologiques dans notre environnement de vérification sont rapides et continus. Le gouvernement est résolu à améliorer l'exécution des programmes à l'aide d'Internet, et notamment du Gouvernement en direct. De plus, les systèmes de gestion ministériels sont de plus en plus sophistiqués.</p>	<p>Ces changements influent sur le mode d'acquisition des données et de l'information fournies par les ministères et les organismes ainsi que sur le choix des technologies et des outils nécessaires pour effectuer nos travaux de vérification de façon efficiente et efficace.</p>	<p>Nous avons acquis et nous mettons en place de nouvelles technologies et des outils électroniques afin d'accroître l'échange d'information et de connaissances et d'exécuter nos travaux avec plus d'efficacité et d'efficacité.</p>



Section IV - Plans et priorités

Résultat stratégique

Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.

Les résultats horizontaux et les résultats stratégiques, qui peuvent être attribués à nos travaux et à ceux d'autres organisations fédérales sont :

- Le public a confiance dans les institutions gouvernementales.
- Une bonne gouvernance et un gouvernement responsable.
- Il y a progrès vers le développement durable.
- Les programmes sont efficaces et efficaces.
- Les ministères rendent compte au Parlement de leur rendement en présentant de l'information financière et non financière crédible.

Plans et priorités

Notre plan stratégique énonce les plans et les priorités d'ensemble du Bureau pour la gestion de nos principaux risques d'entreprise internes. Nous avons défini ces risques comme des défis stratégiques que nous devons relever d'ici un à deux ans. Nos cinq défis stratégiques sont :

1. Faire rapport plus efficacement.
2. Faire progresser nos cinq secteurs d'intérêt.
3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification.
4. Améliorer notre milieu de travail.
5. Devenir plus efficaces.

Ces défis se rattachent à la manière dont nous planifions et exécutons nos travaux, dont nous en communiquons les résultats, de même qu'aux méthodes et outils que nous utilisons. Ils touchent aussi de nombreux aspects importants qui influent sur nos ressources humaines et notre milieu de travail. Une fois relevés avec succès, ces défis stratégiques auront pour effet d'harmoniser nos pratiques et nos comportements avec notre vision et nos valeurs. Ils nous procureront l'assise nécessaire pour aller de l'avant.

Cadre de planification stratégique et de résultats attendus du BVG

L'information présentée dans le Rapport sur les plans et les priorités de cette année porte l'empreinte du nouveau plan stratégique de la vérificatrice générale du Canada qui a été adopté en juin 2002. Nous avons maintenant intégré notre nouveau cadre de planification stratégique à notre chaîne des résultats (voir l'annexe 4).

Notre vision	Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.		
Résultats horizontaux et résultats stratégiques	Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.		
Clients et parties intéressées	Ministères fédéraux et territoriaux, organismes et sociétés d'État	Assemblées législatives fédérale et territoriales	Le public canadien
Résultats pour nos clients (résultats intermédiaires et immédiats)	<p>Les vérifications et les études sont pertinentes et permettent de mieux informer le Parlement, notre client.</p> <p>Les vérifications et les études sont pertinentes pour les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'État fédérales, qui sont nos parties intéressées.</p> <p>Les clients et les parties intéressées ont un rôle dans le processus de vérification.</p> <p>Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail.</p> <p>Les vérifications et les études permettent de mieux informer les médias et le public.</p>		
Ce que notre plan de travail inclut pour 2003-04	<p>Vérifications de l'optimisation des ressources, incluant les vérifications environnementales</p> <p>Vérifications des stratégies de développement durable</p> <p>Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada</p> <p>Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations</p> <p>Examens spéciaux des sociétés d'État</p> <p>Évaluation des rapports sur le rendement des Agences</p> <p>Audiences et séances d'information du Parlement</p>		
Leadership et gestion moderne (défis stratégiques)	<p>Le Bureau du vérificateur général du Canada est considéré comme un employeur de choix et améliore de façon continue son habilité à mieux servir le Parlement.</p> <p>Faire rapport plus efficacement</p> <p>Faire progresser nos cinq secteurs d'intérêt</p> <p>Réinvestir dans nos pratiques de vérification</p> <p>Améliorer notre milieu de travail</p> <p>Devenir plus efficaces</p>		
Ressources	Coût total de nos activités : 74,3 millions de dollars (y compris 560 équivalents temps plein)		



1. Faire rapport plus efficacement

Résultats prévus pour le Parlement. Le Parlement est le principal client du Bureau. Notre interaction avec les différents parlementaires et les comités nous donne la possibilité de vérifier si nous produisons des résultats significatifs pour ce client. Être à l'écoute du Parlement fait partie intégrante de notre capacité de recommander des améliorations à l'administration publique. Le succès de cette relation dépend de notre capacité de maintenir un dialogue franc et ouvert. Le Comité permanent des comptes publics, en particulier, joue un rôle prépondérant en ce qui concerne les activités permanentes du Bureau.

Nous aidons et appuyons le Parlement dans ses travaux consistant à autoriser et à surveiller les dépenses et les activités gouvernementales. Nous effectuons des travaux sur les rapports financiers et les rapports sur le rendement, la reddition de comptes et la conformité aux autorisations directrices. De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec les comités parlementaires afin de les aider à effectuer leur travail.

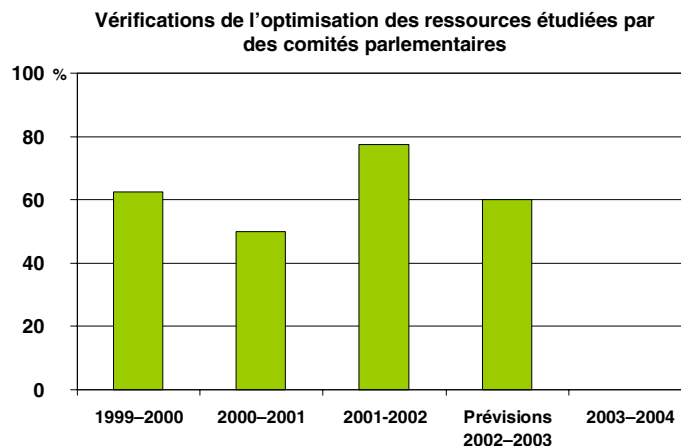
Comme le montre notre chaîne des résultats (voir l'annexe 4), la nature et la qualité de notre travail contribuent, à court terme, à ce que :

- les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons;
- les parlementaires aient davantage confiance dans l'information et les systèmes;
- les parlementaires trouvent l'information et le processus de vérification utiles.

Et, à moyen terme, à ce que :

- les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités législatives et de surveillance;
- les comités parlementaires appuient nos recommandations.

Retenir l'attention du Parlement. Les audiences des comités parlementaires indiquent que les parlementaires veulent trouver des solutions aux questions signalées. Au cours des dernières années, environ 70 p. 100 de nos vérifications de l'optimisation des ressources ont fait l'objet d'audiences de comités parlementaires.



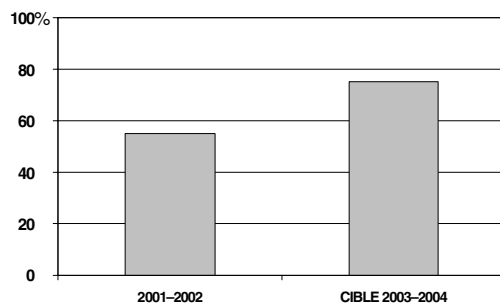
Note : Nous recueillons encore des données de base pour cet indicateur et n'avons pas établi de cible pour

Être utile pour le Parlement. Pour servir le Parlement, nous croyons qu'il est important d'obtenir une rétroaction de ses membres. En 2001-2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires, y compris les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos questions portaient sur leur compréhension du Bureau, notre crédibilité, notre rendement ainsi que sur les sujets qu'ils aimeraient voir aborder par la vérificatrice générale au cours des prochaines années. Les résultats obtenus ont fourni des indications concrètes de la pertinence de nos travaux et ont mis en relief les secteurs à améliorer. Le prochain sondage est prévu en 2003-2004.

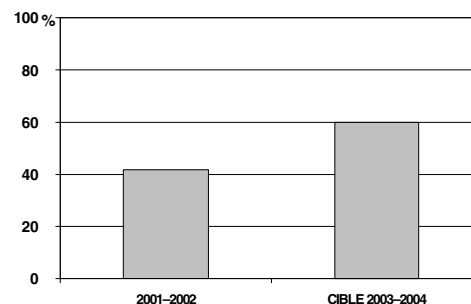
Nous fondant sur les résultats du sondage, nous multiplierons les échanges avec tous les parlementaires et, en particulier, avec les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous élaborerons aussi des stratégies de communication pour mieux faire connaître le rôle de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Les sénateurs, les députés et, en particulier, les membres du Comité permanent des comptes publics nous ont dit qu'ils voulaient un suivi plus complet des progrès de la mise en œuvre, par les ministères, de nos recommandations touchant les questions clés. Au lieu de faire le suivi habituel de toutes les recommandations antérieures deux ans après la vérification initiale, nous ciblons maintenant les questions qui sont les plus importantes. Ce sont des questions systémiques, actuelles et encore pertinentes, qui présentent un risque élevé et, à notre avis, intéressent les parlementaires. Le rapport *Le Point*, déposé à l'automne 2002, constituait la première étape vers l'adoption de cette nouvelle approche. Le deuxième rapport *le Point* sera déposé en mai 2003.

Les parlementaires conviennent que les travaux du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein de comités (sondage réalisé tous les deux ans)

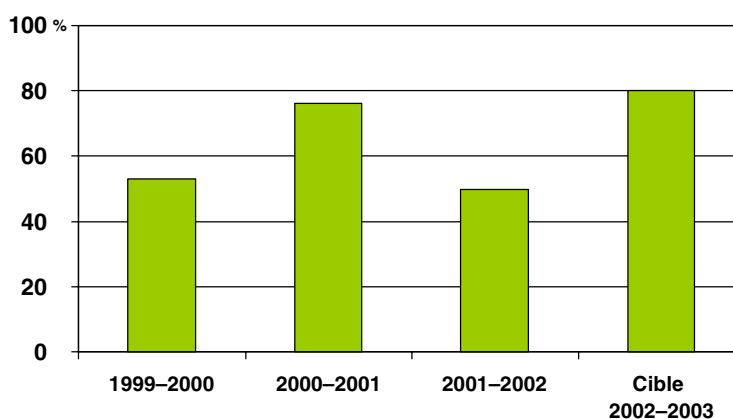


Les membres du Comité de l'environnement et du développement durable conviennent que les constatations de la commissaire ont eu des répercussions positives sur leur travail (sondage réalisé tous les deux ans)



L'appui donné à nos recommandations par le Comité permanent des comptes publics est un autre indicateur de la qualité de nos travaux. Afin de déterminer le niveau d'appui donné à nos vérifications de l'optimisation des ressources, nous calculons le pourcentage des recommandations découlant de nos vérifications qui sont étudiées par le Comité permanent des comptes publics et appuyées par celui-ci dans ses rapports à la Chambre des communes.

**Recommandations appuyées par le Comité permanent des
comptes publics**



Résultats prévus pour les organisations fédérales. Comme notre chaîne des résultats l'illustre (voir l'annexe 4), nous sommes conscients de l'importance de produire des rapports de vérification qui contiennent de l'information de grande qualité et qui ajoutent de la valeur. Afin de déterminer notre rendement, nous devons mesurer, à court terme, si :

- la direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font un suivi des questions signalées;
- les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles;
- les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations.

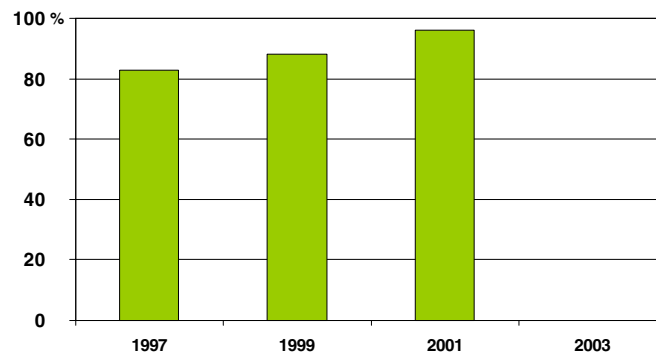
Nous devons également, à moyen terme, encourager :

- les organisations que nous vérifions à mettre en oeuvre nos recommandations et à adopter les meilleures pratiques;
- les organisations que nous vérifions à intégrer les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions.

Être utile pour les organisations fédérales. Le Bureau mène une enquête auprès de la haute direction des sociétés d'État et des organismes fédéraux dont il effectue la vérification comptable annuelle (Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence des douanes et du revenu du Canada et Agence Parcs Canada) et des organisations internationales qu'il vérifie (Organisation de l'aviation civile internationale et UNESCO). Nous posons des questions sur l'utilité de l'information produite par la vérification comptable et sur la qualité de notre processus de vérification. Cette enquête est menée tous les deux ans auprès des directeurs financiers et des présidents de comités de vérification. La prochaine devrait avoir lieu en 2003 et comprendra aussi les fonctionnaires qui ont collaboré à la préparation des

états financiers sommaires du gouvernement. Nous espérons maintenir le même niveau de satisfaction en 2003 que celui que nous avons obtenu au cours des dernières années.

Les sociétés d'État sont satisfaites des constatations et des conclusions de nos vérifications comptables annuelles



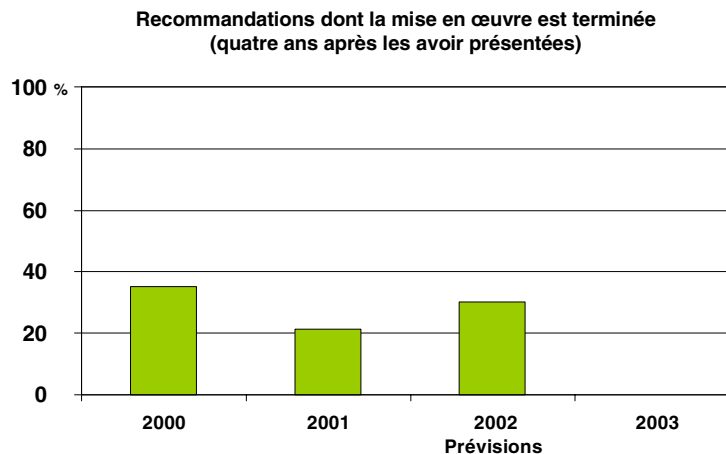
En outre, à la fin de chaque examen spécial, le Bureau mène une enquête auprès des sociétés d'État au sujet du processus de vérification et au sujet de la qualité et de l'utilité de l'information fournie à la haute direction et au conseil d'administration. Chaque société d'État est sondée une fois tous les cinq ans, qui est la durée habituelle d'un cycle d'examen spécial.

En 2003-2004, le Bureau réalisera une enquête auprès des fonctionnaires dont le ministère a été l'objet d'une vérification de l'optimisation des ressources (VOR) au cours de l'année écoulée. L'enquête nous fournira d'importants renseignements sur notre stratégie et nos processus de VOR, les résultats ainsi que les recommandations que ces fonctionnaires devraient suivre.

Mise en œuvre de nos recommandations. Nos recommandations visent les causes sous-jacentes des problèmes ou les faiblesses des contrôles internes, le non-respect des lois et des règlements ou d'autres questions qui empêchent les organisations d'être efficaces et efficientes. Les ministères et les organismes du gouvernement ont la responsabilité, en bout de ligne, de prendre des mesures correctives et de parfaire leurs pratiques de gestion. Nous les encourageons à améliorer leurs activités en suivant nos recommandations, et nous surveillons leur rendement à cet égard.

Les progrès que les ministères réalisent dans la mise en œuvre de nos recommandations sont importants à nos yeux et aux yeux du Parlement. Nous continuerons de recueillir de l'information sur les progrès accomplis chaque année et travaillerons en étroite collaboration avec les vérificateurs internes des ministères.





C'est en déterminant le pourcentage des recommandations que nous avons faites il y a quatre ans et qui ont été suivies que nous mesurons comment nous améliorons la reddition de comptes, les activités et les services du gouvernement. Ainsi, à la fin de 2000, 35,2 p. 100 des recommandations faites en 1996 avaient été mises en œuvre. Nous utilisons un intervalle de quatre ans parce que nos données historiques indiquent que les ministères et les organismes ont souvent besoin de ce temps pour terminer la mise en œuvre de nos recommandations. Nous avons modifié cet indicateur de rendement afin de nous concentrer plus directement sur les ministères qui ont réussi à mettre pleinement en œuvre nos recommandations dans des délais raisonnables.

En 2003-2004, nous nous efforcerons d'améliorer la qualité et l'intégrité des données sous-jacentes de cet indicateur. C'est pourquoi nous avons exclu de notre base de données les recommandations découlant de nos vérifications de portée gouvernementale et des vérifications de la commissaire à l'environnement et au développement durable. Des projets précis qui ont trait à ces recommandations et à d'autres facteurs ayant des effets sur cet indicateur de rendement sont en cours. Nous ne fixerons aucune cible pour cet indicateur tant que ces améliorations n'auront pas été apportées intégralement et que nous ne pourrions établir une information de base crédible.

2. Faire progresser les cinq secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale

En 2002, la vérificatrice générale a cerné cinq secteurs d'intérêt auxquels elle voudrait donner de l'importance pendant son mandat. Ces secteurs d'intérêt sont intégrés à notre plan stratégique. Ils orienteront la planification de nos vérifications et contribueront aux rapports des résultats de nos travaux de vérification.

Nos cinq secteurs d'intérêt comprennent la reddition de comptes au Parlement, une fonction publique efficace, le bien-être des Canadiens — notamment les services de santé, la sécurité sociale, l'environnement et la sécurité en général — les questions autochtones ainsi que l'héritage et le patrimoine que nous léguons à nos enfants. Les deux premiers ont depuis toujours intéressé les vérificateurs généraux. Les trois derniers portent sur les gens et sont importants pour tous les Canadiens. À l'avenir, le Bureau fera rapport au sujet de

ces secteurs d'intérêt, de sorte que le Parlement et les Canadiens connaissent les résultats de nos vérifications pour chacun d'eux.

Les secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale

Reddition de comptes au Parlement

Aider le Parlement à responsabiliser le gouvernement à l'égard de l'utilisation des fonds et biens publics et du respect des autorisations directrices, en lui fournissant une assurance et des renseignements objectifs et indépendants.

Une fonction publique efficace

Évaluer comment les principales ressources du gouvernement — main-d'oeuvre, technologies et ressources financières — travaillent ensemble de façon efficiente et efficace afin d'obtenir les résultats escomptés pour les Canadiens.

Bien-être des Canadiens

Contribuer au bien-être des Canadiens en axant nos travaux sur les programmes gouvernementaux qui ont une incidence sur les services de santé, la sécurité sociale, l'environnement et la sécurité en général et, plus particulièrement, évaluer leur coordination et leur gestion dans l'ensemble du gouvernement.

Questions autochtones

Contribuer au bien-être des Autochtones en axant nos travaux sur les défis et les conditions sociales, économiques et environnementales auxquels ils sont confrontés.

Héritage et patrimoine

S'assurer que le capital financier, matériel, humain, social, culturel et naturel dont nous avons hérité et qui nous définit en tant que Canadiens est protégé et préservé pour les générations futures.

En 2003-2004, nous prévoyons communiquer les résultats de vérifications portant sur les cinq secteurs d'intérêt. En ce qui concerne la reddition de comptes au Parlement, nous ferons une vérification de questions d'éthique ainsi que des questions soulevées dans notre vérification annuelle des comptes publics du Canada. Nous accorderons dans nos travaux une place importante à l'efficacité de la fonction publique. Nous traiterons une vaste gamme de sujets, notamment la gestion des dépenses, la passation de marchés, le Gouvernement en direct, la vérification interne, l'information sur le rendement et les ressources humaines — recrutement et réforme de la classification. Le bien-être des Canadiens est un autre secteur d'intérêt sur lequel nous mettrons l'accent en 2003-2004. Nous prévoyons des vérifications sur de nombreuses questions importantes et d'actualité comme les pesticides, la biotechnologie, les instruments médicaux et l'assurance-emploi. En outre, plusieurs vérifications aborderont les questions de sécurité : l'immigration, le blanchiment d'argent, la réinsertion sociale des délinquants et des délinquantes, les douanes et, en particulier, les questions liées aux frontières. Deux vérifications examineront les questions autochtones et l'une d'entre elles portera sur le logement dans



les réserves. Une vérification est prévue dans le domaine de l'héritage et du patrimoine. Elle sera centrée sur la protection des biens historiques du Canada.

En tant que bureau de vérification législative, nous devons avoir une idée précise de la façon dont nous ferons progresser ces secteurs d'intérêt et de la façon dont nous mesurerons ces progrès. En 2003-2004, nous élaborerons un tableau indicateur de notre rendement qui nous permettra d'établir la mesure dans laquelle nous atteignons nos objectifs. Finalement, nous utiliserons ce tableau pour faire état de nos progrès dans nos rapports sur les plans et les priorités et nos rapports sur le rendement.

3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification

Nos travaux ne peuvent avoir l'incidence et la crédibilité voulues s'ils ne suscitent pas le respect et la confiance du Parlement et des Canadiens. Toute diminution de la crédibilité de nos travaux ou du respect qu'inspire le Bureau a des effets sur notre capacité de recruter et de conserver les employés, d'obtenir le financement nécessaire et, ce qui est plus important, de fournir aux parlementaires une information et des conseils utiles.

Nous nous efforçons constamment d'améliorer la qualité de nos travaux. Nous adoptons de nouveaux outils, méthodes, technologies de vérification et cours de formation pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux de la profession.

Faire progresser notre projet de perfectionnement de nos pratiques de vérification.

Aux fins de notre planification de vérification à long terme, nous avons adopté la planification monoétape, qui fournit une stratégie de planification intégrée fondée sur le risque pour toutes les composantes de la vérification législative — vérifications de l'optimisation des ressources, vérifications comptables, vérifications environnementales et vérifications des stratégies de développement durable, vérifications de la conformité aux autorisations, examens spéciaux, et évaluation des rapports sur le rendement.

En ce qui concerne nos vérifications comptables, nous avons conçu et mis en œuvre une nouvelle stratégie qui tient compte des meilleures pratiques et technologies actuelles. Nous mettrons à jour nos méthodes pour la vérification de la conformité aux autorisations directrices en 2003-2004.

Planification d'un examen externe de notre pratique de vérification de l'optimisation des ressources. Nous voulons assurer le Parlement que nos politiques et nos pratiques produisent de manière continue des vérifications de grande qualité. Nous voulons obtenir une assurance indépendante que notre cadre de gestion de la qualité de ces vérifications est bien conçu et qu'il fonctionne de manière satisfaisante. Nous voulons être certains que nous exécutons les VOR en conformité avec les exigences législatives, les normes professionnelles et les politiques du Bureau. La période examinée sera l'année 2003. Nous prévoyons recevoir les résultats de l'examen en 2004.

Nos principales mesures du rendement sont les suivantes :

Indicateur	Cible
Utilisation de nouveaux outils et méthodes pour les vérifications comptables des sociétés d'État	Toutes les sociétés d'État d'ici la fin de 2003–2004
Temps requis pour la quatrième série d'examens spéciaux	Réduction de 15 à 25 p. 100 d'ici 2005–2006
Temps requis pour la vérification comptable	Réduction de 15 p. 100 d'ici la fin de 2004–2005

4. Améliorer notre milieu de travail

Nous devons pouvoir attirer et garder des vérificateurs très compétents, qui possèdent les connaissances et les compétences dont nous avons besoin pour remplir notre mandat. Dans ce domaine, la concurrence est de plus en plus vive. Si nous ne disposions pas de suffisamment d'employés bien formés et motivés, nous ne pourrions pas livrer le nombre prévu de produits de vérification de grande qualité. La demande sur le marché est élevée et peut entraîner un plus grand roulement de personnel.

Améliorer la qualité de notre milieu de travail. Nous continuerons d'améliorer la qualité de notre milieu de travail, car nos ressources humaines constituent l'essence même de l'efficacité de nos réalisations. En 2002–2003, nous avons mené un sondage sur la satisfaction des employés qui nous a permis de déterminer des aspects à améliorer. En 2003–2004, nous examinerons les recommandations de changement faites par un comité d'employés et nous ferons les interventions nécessaires.

Délégation accrue aux employés à tous les niveaux. Nous voulons offrir à tous les employés des tâches plus stimulantes et intéressantes et améliorer le maintien en poste, en particulier dans le groupe des professionnels de la vérification.

Promouvoir un milieu de travail plus bilingue. Nous prévoyons accroître le niveau de bilinguisme dans le Bureau au moyen du recrutement, de la formation linguistique et d'autres initiatives. Notre priorité est d'améliorer la capacité linguistique de nos gestionnaires. Notre objectif est d'obtenir une hausse marquée du bilinguisme d'ici 2005.

Nos principales mesures du rendement sont les suivantes :

Indicateur	Cible
Satisfaction des employés	Plus grande satisfaction des employés lors du sondage auprès des employés de 2004–2005
Niveau de bilinguisme	Amélioration marquée d'ici 2005

5. Devenir plus efficaces

Nos politiques et pratiques s'harmonisent avec notre vision et nos valeurs; nos processus sont économiques, efficaces et souples. Notre objectif consiste à élaborer et à mettre en œuvre de meilleurs systèmes de planification opérationnelle et de gestion de projet et, en



particulier, d'affectation et de réaffectation des ressources. De telles pratiques administratives plus efficaces produiront des vérifications mieux planifiées et gérées et amélioreront l'efficacité et l'incidence de nos travaux. Nous espérons que tous nos nouveaux systèmes, outils et pratiques seront pleinement opérationnels en 2003-2004.

Stratégie de développement durable. Nous entrons dans la troisième année de notre deuxième stratégie de développement durable qui a été déposée au Parlement en décembre 2000. Nous avons reproduit en détail les objectifs de notre stratégie, notre plan d'action et nos indicateurs dans le chapitre 35 de notre rapport de décembre 2000. Une nouvelle stratégie de trois ans sera déposée en 2003-2004.

Fonction de contrôleur. Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du gouvernement, nous effectuerons une évaluation de la capacité de cette fonction en 2003-2004. Cette évaluation nous permettra de recenser les secteurs où nous pouvons améliorer notre fonction de contrôleur et nos pratiques de gestion. Nous communiquerons les résultats dans notre rapport sur le rendement de 2003-2004.

Partenaires principaux et liens

Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement fédéral et les administrations territoriales. Nous collaborons avec les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État à une vaste gamme de questions et d'initiatives visant à améliorer la reddition de comptes et la gestion du secteur public.

Dans les trois territoires, nous travaillons de concert avec les fonctionnaires des administrations territoriales et la direction des sociétés territoriales en vue de cerner les questions d'intérêt mutuel, d'améliorer les systèmes et les processus et de promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Nous travaillons de concert avec les vérificateurs législatifs. Nous participons aux travaux et aux événements d'organisations internationales qui ont des répercussions sur nos travaux de vérification législative. Ce faisant, nous faisons la promotion de directives appropriées, nous communiquons les pratiques exemplaires et les nouveaux projets clés, nous entretenons des relations avec d'autres vérificateurs législatifs et, dans certaines circonstances, nous aidons d'autres gouvernements et organisations.

Nous participons aux activités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), une organisation professionnelle qui regroupe environ 180 bureaux de vérification nationaux dans le monde. Le Bureau contribue aux travaux de l'INTOSAI en participant à un certain nombre d'activités de ses commissions et groupes de travail. Ce sont notamment la Commission pour le contrôle informatique, la Commission de la dette publique, la Sous-commission de la Commission des normes de contrôle dont les travaux portent sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et le Groupe de travail pour le contrôle environnemental.

La commissaire à l'environnement et au développement durable préside depuis l'automne 2001 le Groupe de travail pour le contrôle environnemental de l'INTOSAI à titre de déléguée de la vérificatrice générale. Le Groupe aide les bureaux de vérification d'autres pays à mieux comprendre les questions liées à la vérification environnementale en élaborant des directives, des méthodes et des programmes de formation. Nous encourageons aussi les contrôles conjoints et facilitons l'échange d'information et d'expertise.

Nous présidons également la Sous-commission pour l'indépendance des ISC. Notre objectif consiste à définir de façon plus précise ce que devrait être l'indépendance de tout bureau de vérification national et à soumettre les résultats de nos travaux au congrès mondial des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

La vérificatrice générale participe chaque année aux séances que tient un groupe de travail informel des vérificateurs généraux des pays du G7 et d'autres pays choisis pour discuter de plans et de questions stratégiques d'intérêt commun.

Nous prenons aussi une part active dans la formation des vérificateurs législatifs des pays en développement. Nous offrons chaque année, conjointement avec la CCAF-FCVI Inc. (auparavant la Fondation canadienne pour la vérification intégrée) et l'Agence canadienne de développement international, un programme de formation de neuf mois à l'intention de vérificateurs des pays en développement.

Priorités du programme international	
Renforcer notre pratique de vérification par la mise en commun des leçons tirées par d'autres institutions supérieures de contrôle	2003-2004 et années à venir
Effectuer la quatrième enquête sur la vérification environnementale et en présenter les résultats au congrès mondial	2003-2004
Effectuer une enquête sur les caractéristiques d'un bureau de vérification national indépendant et en présenter les résultats au congrès mondial	2003-2004
En collaboration avec la CCAF-FCVI Inc., élaborer une stratégie pour améliorer le programme d'aide aux bureaux de vérification	2003-2004

Le Bureau est membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs, qui comprend les dix vérificateurs généraux provinciaux et le vérificateur général fédéral. Le Conseil a pour mandat :

- de faciliter l'échange d'information et de faire connaître les expériences sur des questions d'intérêt mutuel;
- d'appuyer l'élaboration de méthodes et de pratiques de vérification et le perfectionnement;
- d'améliorer la qualité et le rendement de la vérification législative au Canada.



Nous participons présentement à un certain nombre d'activités de ses comités et groupes de travail. Ce sont notamment le Groupe chargé des questions stratégiques, le Groupe d'étude sur la communication et la vérification de l'information sur le rendement, et le Groupe d'étude sur les indicateurs de santé.

Nous travaillons en collaboration avec des organismes professionnels. Un certain nombre de nos employés participent aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation et à ceux d'autres organisations professionnelles qui font la promotion de la vérification législative. En outre, la vérificatrice générale est membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, organisme qui élabore les normes comptables pour le secteur public. D'autres employés du Bureau sont membres de divers comités de l'Institut, par exemple le Conseil des normes de certification et le Conseil sur les nouveaux services de certification. Certains de nos employés font aussi partie d'organismes de normalisation oeuvrant dans les domaines de la gestion environnementale, de la vérification et de l'évaluation du rendement.

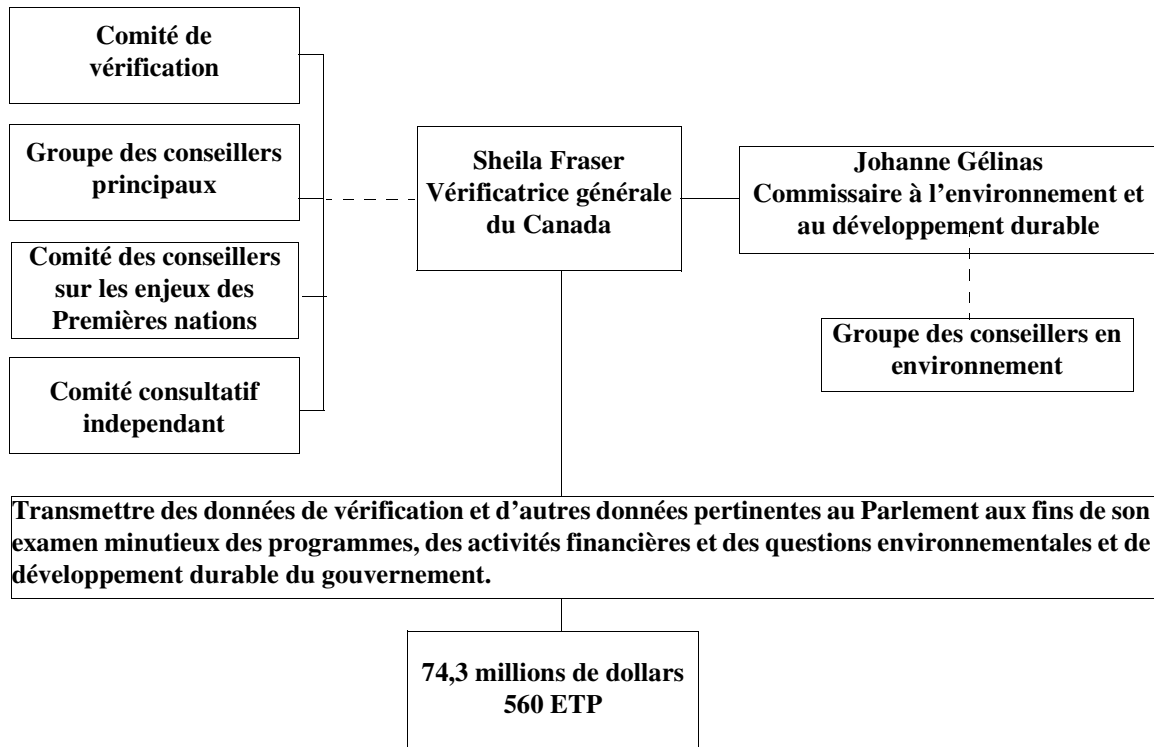
Nos employés sont aussi très actifs au sein de nombreuses autres organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative, notamment la Société canadienne d'évaluation, la CCAF-FCVI Inc., l'Institut de la gestion financière et l'Institute of Internal Auditors. Nous participons aussi aux travaux d'organismes internationaux, y compris le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies.



Section V - Organisation

Responsabilisation et secteur d'activité

La vérificatrice générale rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.



Le Bureau a un Conseil de direction qui assume la responsabilité de l'orientation professionnelle et administrative. Il établit les politiques et supervise tous les aspects de la gestion et des activités du Bureau. Il est composé de la vérificatrice générale, de la commissaire à l'environnement et au développement durable, et de neuf vérificateurs généraux adjoints. L'organigramme du Bureau est disponible sur notre site Web.

Le Comité de vérification surveille les aspects clés des contrôles de la qualité et des contrôles internes du Bureau. Il est composé de vérificateurs principaux du Bureau et est présidé par un vérificateur principal du secteur privé.

Le Groupe des conseillers principaux, le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations et le Comité consultatif indépendant sont des comités de conseillers externes de la vérificatrice générale. Les membres du Groupe des conseillers principaux représentent les principales parties intéressées avec lesquelles le Bureau se trouve en rapport, par exemple le gouvernement, les entreprises, les milieux comptables et universitaires et d'autres parties. Le Groupe est chargé de fournir des avis stratégiques sur

les travaux du Bureau. Le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations comprend des chefs autochtones et non autochtones. Il aide la vérificatrice générale à cibler les questions d'importance pour les Autochtones du Canada et leurs communautés. Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés, donne des avis à la vérificatrice générale sur ses vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités du secteur public. Il aide également la vérificatrice générale à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

La commissaire à l'environnement et au développement durable surveille la performance du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable et fait rapport à ce sujet à la Chambre des communes, au nom de la vérificatrice générale. Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et du secteur universitaire, conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et les faits nouveaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Dépenses prévues

Le coût net du Programme du Bureau en 2003-2004 est de 74,3 millions de dollars. Il s'agit d'une baisse de 7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, qui est en grande partie attribuable à l'ajout en 2002-2003 du projet de réaménagement des locaux et au report d'une somme de 2,4 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses de 2002-2003*. Comme l'indique le Tableau 1 ci-dessous, les dépenses prévues pour 2004-2005 et 2005-2006 ne comprennent pas une demande d'augmentation permanente de 8 millions de dollars. Cette demande a été présentée au Conseil du Trésor en juillet 2001. Elle a été approuvée pour les exercices 2002-2003 et 2003-2004. Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé ce financement sous réserve que le Secrétariat du Conseil du Trésor mette en œuvre un processus d'établissement des besoins futurs du Bureau en collaboration avec ce dernier.

Tableau 1 Dépenses prévues (en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
			Exclut la hausse de financement permanente demandée	
Vérification législative				
<i>Budget principal des dépenses</i>	65,6	66,5	58,5	58,5
Financement spécial : projet de réaménagement des locaux	3,0	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	68,6	66,5	58,5	58,5
<i>Budget supplémentaire des dépenses et autres ajustements</i> ¹	4,5	-	-	-
Dépenses nettes prévues	73,1	66,5	58,5	58,5
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,8)
<i>Plus : Coût des services reçus sans frais</i>	9,0	8,6	7,4	7,3
Coût net du Programme	81,3	74,3	65,1	65,0
Équivalents temps plein (ETP)	565	560	560	560

¹ Du total de 4,5 millions de dollars, 1,3 millions de dollars sont sous réserve de l'approbation du Parlement.

On trouvera également une ventilation plus détaillée de nos dépenses prévues par composante de la vérification législative.

Section VI - Annexes

Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert

Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)				
	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Autres paiements de transfert				
Contribution à la CCAF-FCVI Inc. (auparavant la Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des paiements de transfert	0,4	0,4	0,4	0,4

Annexe 2 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Annexe 2 : Source des recettes disponibles ¹ et des recettes non disponibles (en millions de dollars)				
	Prévisions des recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Charges (recouvrement des coûts) au titre des vérifications ²	0,8	0,8	0,8	0,8
Total des recettes non disponibles	0,8	0,8	0,8	0,8

¹ Pas de source de recettes disponibles.

² Le Bureau recouvre les coûts des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004

Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004 (en millions de dollars)		
	Vérification législative	Total
Dépenses nettes prévues	66,5	66,5
Moins : Recettes non disponibles ¹	(0,8)	(0,8)
Plus : Services reçus sans frais ²	8,6	8,6
Coût net du Programme pour 2003-2004	74,3	74,3

¹Le Bureau reçoit également des honoraires pour un petit nombre de vérifications. Les honoraires les plus importants sont reçus de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

²Outre les dépenses budgétaires pour 2003-2004, d'autres coûts sont associés au fonctionnement du Bureau. Ces coûts, même s'ils ne sont pas payés directement par le Bureau, représentent des services fournis sans frais par d'autres ministères. Il s'agit des coûts suivants :

- Locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) 5,5
- Contributions aux régimes d'assurance des employés (Conseil du Trésor) 3,1
8,6



Annexe 4 : Chaîne des résultats

<i>Annexe 4 : Chaîne des résultats</i>							
Résultats finaux (à long terme) Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.		<ul style="list-style-type: none"> Le public a confiance dans les institutions gouvernementales. Une bonne gouvernance et un gouvernement responsable. Il y a progrès vers le développement durable. Les programmes sont efficaces et efficaces. Les ministères rendent compte au Parlement de leur rendement en présentant de l'information financière et non financière crédible. 					
Résultats intermédiaires (à moyen terme) Les vérifications et les études sont pertinentes et permettent de mieux informer le Parlement, notre client. Les vérifications et les études sont pertinentes pour les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'Etat fédérales, qui sont nos parties intéressées. Les vérifications et les études permettent de mieux informer les médias et le public.		<ul style="list-style-type: none"> Les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités législatives et de surveillance. Les comités parlementaires appuient les recommandations du Bureau. Le Parlement reflète adéquatement les messages voulus dans les débats. Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent les meilleures pratiques. Les organisations que nous vérifions intègrent les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions. Les organisations que nous vérifions se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers. Notre présence a un effet dissuasif. Les organisations que nous vérifions font ressortir adéquatement les messages voulus dans leurs réponses à nos recommandations. Le public et les médias font ressortir adéquatement les messages voulus. 					
Résultats immédiats (à court terme) Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail. Les clients et les parties intéressées ont un rôle dans le processus de vérification.		<ul style="list-style-type: none"> Les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles. Les organisations vérifiées acceptent les constatations et les recommandations. Les vérifications comptables et les vérifications de l'optimisation des ressources augmentent la confiance qu'accordent la haute direction, les conseils d'administration et les parlementaires aux systèmes et à l'information. Les effets non voulus sont minimisés. Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions signalées. La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font le suivi des questions signalées. 					
Extrants (nos produits)		<ul style="list-style-type: none"> Vérifications, opinions, information et avis fournis conformément aux normes professionnelles et au cadre de gestion de la qualité. Les ressources humaines et financières sont gérées judicieusement. 					
Vérifications de l'optimisation des ressources	Vérifications comptables des sociétés d'Etat, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Vérifications des activités liées à l'environnement et au développement durable	Examens spéciaux de sociétés d'Etat	Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Audiences et séances d'information du Parlement	
Activités (ce que nous réalisons)	Vérifications de l'optimisation des ressources	Vérifications comptables des sociétés d'Etat, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Surveillance des activités liées à l'environnement et au développement durable	Examens spéciaux des sociétés d'Etat	Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Témoignages aux audiences de comités parlementaires
Intrants (nos ressources)		Coût total de nos activités : 74,3 millions de dollars (y compris 560 équivalents temps plein)					

Renvois à des sites Web

Pour ne pas rallonger indûment le rapport, nous ne présentons que les aspects essentiels de notre rendement. Vous trouverez sur notre site Web d'autres informations ou d'autres liens Web avec de l'information qui pourraient vous intéresser.

Bureau du vérificateur général du Canada

Bureau du vérificateur général	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menuf.html
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environnement.html
La commissaire, Johanne Gélinas	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
Rapports et publications du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de vérification interne	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Publications et ressources de la commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu3_f.html
<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97abf.html
<i>Loi sur le vérificateur général</i>	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97aaf.html
Organigramme du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu3f.html/\$file/orgchart_f.pdf

Gouvernement du Canada

Parlement	http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F
Comité permanent des comptes publics	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=157&Joint=0
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=142&Joint=0
Comité permanent des finances nationales	http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=F&Parl=37&Ses=2&comm_id=13
Secrétariat du Conseil du Trésor	http://www.tbs-sct.gc.ca/home_f.html
<i>Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada</i>	http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html



Stratégie d'information financière	http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/FIS-SIF/FIS-SIF_f.html
Organismes professionnels	
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	http://www.intosai.org/1_defauf.html
INTOSAI - Groupe de travail pour le contrôle environnemental	http://www.environmental-auditing.org
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	http://www.ccola.ca/french/ccola_home.htm
Institut Canadien des Comptables Agréés	http://www.cica.ca/index.cfm/ci_id/1/la_id/2.htm
CCAF-FCVI Inc.	http://www.ccaf-fcvi.com/french
Institut de la gestion financière du Canada	http://www.fmi.ca/index_f.html
International Federation of Accountants	http://www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	http://www.theiia.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	http://www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm
Société canadienne d'évaluation	http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?section=1&ssection=1&_lang=fr